

26 novembre 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à la télévision marocaine, notamment sur les relations de la France avec le Maghreb, l'immigration, les conflits du Sahara occidental et du Proche-Orient, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 26 novembre 1985.

QUESTION.- Je commencerai, avec votre permission, avec les relations bilatérales. Ces relations qui sont jugées excellentes de part et d'autre entre le Maroc et la France et vous-même, monsieur le Président, vous aviez appelé de vos vœux devant le Parlement marocain en 1983, une coopération adaptée non seulement au présent, mais une coopération qui tiendra compte du prochain millénaire.

- Alors comment voyez-vous, monsieur le Président, cette coopération ?

- LE PRÉSIDENT.- Laissez-moi vous dire d'abord que vous me fournissez une heureuse occasion d'adresser au peuple marocain un salut amical, d'exprimer les sentiments que nous éprouvons au moment où Sa Majesté le Roi Hassan II vient, dans une visite d'Etat, nous voir, ici-même, et rencontrer la France.

- Je tiens à dire cela dès le point de départ, pour que l'on sache l'importance que nous attachons, nous ici, à la relation que nous avons historiquement mais que nous avons entretenue, comme vous l'avez si bien dit tout à l'heure, avec le Maroc et avec son Souverain. Tout cela fait que ce voyage commence sous les meilleurs auspices et que nous espérons bien en tirer le meilleur et pour le Maroc et pour la France, et pour notre façon commune de concevoir les relations pacifiques dans le monde.

- Maintenant, sur le fond de la question que vous m'avez posée, le Maroc et la France ont leurs suggestions. L'un et l'autre, chacun à sa façon, souffrent de la crise mondiale. Nous devons, plus souvent que nous ne le souhaiterions, examiner les conséquences fâcheuses et douloureuses d'une crise dont nous ne sommes pas les responsables et cela occupe plus de temps qu'il ne faudrait dans nos conversations, soit que cela soit les conversations entre le Roi et moi-même, mais aussi les conversations entre nos ministres ou nos administrations.

- Mais enfin, nous sommes quand même capables, parce que nous sommes de vieux pays pétris d'histoire, de concevoir l'avenir et d'y préparer nos peuples. De ce point de vue, vous avez cité le problème de l'élargissement du Marché commun, ses conséquences, de quelle façon pourra s'engager un dialogue permanent entre la Communauté à Douze et le Maroc, comme des problèmes de coopération bilatérale. Nous sommes totalement ouverts et dans tous les domaines, bien entendu, à une coopération avec le Maroc.

- Et puis, voilà, les grands sujets qui occupent le monde, parce qu'il s'agit de la paix, parce qu'il s'agit de la guerre et dont la rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev a été la plus récente illustration. De ce point de vue, je puis dire que tout ce qui permettra au Maroc et à la France d'avancer du même pas, donc de concertations au préalable, ensuite une démarche commune, une façon de voir aussi proche que possible, sera bon pour nos deux pays. C'est en tout cas ce que je souhaite.\

QUESTION.- Monsieur le Président, j'en viens à la question du Maghreb justement. Vous savez

que dans un message lu à la tribune des Nations unies récemment, par le Premier ministre marocain, Sa Majesté le Roi avait réaffirmé la volonté de paix du Maroc de vivre avec ses voisins et sa disposition, je cite "à observer unilatéralement un cessez-le-feu immédiat et d'accepter l'organisation d'un référendum au Sahara sous l'égide et le contrôle de l'ONU dès le début du mois de janvier 1986". Sa Majesté le Roi avait souligné également, je cite là encore "que l'organisation internationale demeure évidemment libre de solliciter à tout moment le concours de toutes organisations régionales susceptibles de l'aider dans l'accomplissement de cette mission".

- Quelle est votre appréciation, monsieur le Président, de cette double proposition royale ?

- LE PRESIDENT.- Mon appréciation avait déjà été exprimée sur le fond. Vous me permettez de la rappeler. La France a toujours été favorable à un référendum au Sahara occidental et un référendum, en raison des contestations inhérentes à cette procédure, sous contrôle international. Il ne nous appartient pas à nous Français de déterminer quelle instance. On peut toujours penser à l'Organisation de l'unité africaine, on peut penser - c'était le cas dans cette dernière intervention du Roi - à l'Organisation des Nations unies parfaitement qualifiée pour remplir cette fonction, comme on peut imaginer - c'est la proposition du Roi, elle est judicieuse - que l'Organisation des Nations unies essaiera de s'adresser à qui elle souhaitera, précisément à l'Organisation de l'unité africaine pour mettre en oeuvre les modalités.

- Mais, le principe d'un référendum au suffrage universel des populations intéressées à leur propre sort comme c'est normal, c'est le droit-même des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous contrôle international pour la régularité des opérations, cela a notre aval et notre approbation depuis le premier jour.

- Ensuite, des débats se sont ouverts au sein de l'OUA sur la façon de faire. Là, la France estime qu'autant elle a à prendre position sur le principe que je viens d'énoncer, autant elle doit laisser aux organisations responsables et aux peuples intéressés et à leur gouvernement le soin de se mettre d'accord ou d'établir des procédures. Faut-il commencer par ceci, faut-il commencer par cela, la France peut avoir une opinion, mais elle n'a pas à l'affirmer avant même qu'un effort de bonne volonté puisse permettre aux différentes parties en cause de s'entendre. D'où notre prudence dès qu'il s'agit des procédures, qu'on en discute dans les enceintes internationales ou non. Le principe, c'est clair, les procédures, nous souhaitons un arrangement. Et nous souhaitons que cet arrangement soit au bénéfice des populations du Sahara occidental.

QUESTION.- J'en viens à notre sujet de préoccupation pour les deux pays, c'est le problème de l'immigration. Monsieur le Président, le gouvernement français subit en cette période préélectorale de très nombreuses critiques sur le -plan de sa politique de l'immigration jugée laxiste par les uns, sévère et restrictive par les autres.

- Quel bilan dresseriez-vous, monsieur le Président, de la politique de vos gouvernements successifs, vis-à-vis des immigrés et comment comptez-vous poursuivre et défendre les objectifs et les principes louables que vous n'avez jamais cessé de défendre dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que la gestion des gouvernements qui se sont succédés depuis 1981 a été une gestion saine et finalement positive pour les immigrés et aussi pour mon pays.

- Il y avait beaucoup de choses à régler qui touchent à la vie quotidienne des immigrés en France. Quand on voit cela de loin, on pourrait ne pas y penser, mais eux, ils les vivent, leur problème de travail, de contrat de travail, de conditions de travail, leur problème de logement, avec une famille très souvent, leurs relations avec la réglementation, avec les contrôles, avec la police puisque ce sont des étrangers soumis à des réglementations particulières. Beaucoup d'autres choses encore, les conditions du retour lorsqu'ils désirent retourner, les mille et une tracasseries que l'on éprouve lorsque l'on vit dans un milieu, une ambiance souvent défavorable. Chaque fois le gouvernement de la République a veillé à ce que justice soit rendue aux immigrés. On a même assisté à des violences et la politique que nous avons menée a quand même considérablement réduit en nombre ces faits tout à fait déplorables.

- Alors, il s'est posé quelques autres problèmes de fond à savoir selon quelle façon les immigrés pourraient-ils participer à la vie civique au moins pour ce qui touche à leur existence quotidienne, à ce qui affecte leur vie familiale, l'éducation des enfants, profiter des équipements modernes qui

doivent être remis en état à quiconque vit sur notre sol et je crois pouvoir dire que même si nous ne sommes pas parvenus à tout ce que nous souhaiterions parvenir, nous avons quand même fait de réels progrès et puis nous avons engagé des conversations avec les gouvernements des pays d'où viennent les principales masses d'immigrés.

- Il faut distinguer, il y a les immigrés qui sont en situation régulière, qui sont venus en France, qui ont un contrat de travail, qui ont reconnu en somme pas nos lois et je sais bien que ceux là sont également souvent contestés, mis en cause d'une façon qui n'est pas acceptable, d'une façon très injuste et j'ai encore répété la semaine dernière que ces immigrés-là, puisqu'ils étaient chez nous, ils étaient chez eux. Souvent, ils sont venus de leur plein gré - naturellement on ne les a jamais forcés - mais souvent aussi on les a invités à venir contribuer à la production de la France et l'on doit rendre à ces personnes qui contribuent au développement de notre pays, on doit leur rendre justice.

` Suite réponse sur la politique de l'immigration `

- Et puis il y a aussi les immigrés qui sont là en situation irrégulière, cela ce n'est pas normal. Nous ne sommes pas cruels à leur égard et il y a des procédures qui s'engagent. Elles sont bien normales d'ailleurs, sous le contrôle de la justice, pour que ceux qui sont dans une situation irrégulière soient ramenés dans leur pays. Mais pour éviter de se trouver devant un problème trop difficile ou trop aigu, nous avons mené des conversations avec les pays en question, particulièrement avec votre pays le Maroc. Elles ont déjà permis de limiter cette immigration et, même si certains polémistes prétendent qu'il s'agit de multitudes, non ce n'est pas exact. La seule notion d'immigration clandestine est en soi condamnable mais en fait, grâce à la coopération de plusieurs de ces gouvernements, cette immigration s'est limitée. En tout cas, une immigration clandestine cela suppose qu'en dehors des lois prescriptibles de l'humanité, il n'y a pas de loi particulière qui assure leur protection, ils doivent partir.

- Je dis les lois universelles, nous les appliquons, la France est un pays civilisé mais ceux qui sont là irrégulièrement ne peuvent pas rester, c'est bien normal. Il faut tout de même qu'une certaine conception d'une société harmonieuse fasse que la loi qui s'impose à tous soit respectée par tous.

- Voilà c'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet.

QUESTION.- J'en viens au Proche-Orient, monsieur le Président. A Fez, en 1982, les Chefs d'Etat arabes unanimes avaient adopté un plan, appelé depuis le plan de Fez. Comment la France envisage-t-elle dans la région du Proche-Orient cette paix je cite - juste, globale et digne - évoquée dans la lettre adressée par Sa Majesté le Roi au Président Reagan et M. Gorbatchev à Genève récemment et soulignant, je cite là encore - qu'un -cadre international serait de -nature à assurer les conditions de paix dans cette région ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je voudrais prendre une précaution d'abord. La France n'entend pas se substituer aux parties intéressées. En tant que l'un des grands pays, traditionnellement intéressé par ce qui se passe dans le Proche et le Moyen-Orient, bien entendu nous avons notre mot à dire, puisqu'il y a toute une histoire derrière nous, une grande histoire à laquelle nous avons été constamment mêlés.

- Mais, nous ne voulons pas nous substituer aux parties intéressées. Nous avons donc dès le point de départ adopté le comportement suivant. Nous avons dit eh bien priorité au contact direct, que les gens qui se sont fait la guerre ou qui se la font se fassent la paix eux-mêmes et nous avons donc approuvé, j'ai approuvé personnellement, toutes les démarches qui allaient en ce sens, mais il faut bien admettre que la limite a été rapidement trouvée puisqu'aucune solution n'a découlé de cette façon de faire et, à cet égard, la résolution de Fez marque bien que déjà les principaux intéressés avaient conçu que l'on ne se sortirait pas aisément de ce cercle infernal. Voilà pour Quoi la France estime que, sans renoncer aux contacts directs s'ils sont possibles, et même en les facilitant s'ils sont très difficiles, ce qui est le cas, nous accepterions très bien l'éventualité d'un forum, d'une conférence, d'un débat international réunissant un certain nombre de pays. Je pense en particulier aux membres permanents du Conseil de Sécurité, puis aux riverains, enfin, ce n'est pas à moi de définir la liste des invités. Vous me demandez une esquisse, c'est ce que je fais afin d'étudier le problème dont l'un est naturellement la possibilité pour Israël, qui a été

reconnue par les Nations unies, de vivre en paix dans ses frontières, d'en avoir les moyens, mais aussi au peuple palestinien à vivre dans une patrie et cette patrie on ne peut pas l'inventer, il y a aussi pour eux une histoire.

- Donc, la France est un pays disponible. Elle entretient avec les uns et les autres des relations souvent amicales. Elle n'a qu'un seul langage. J'ai tenu à Tel-Aviv, à Jérusalem mais aussi à Damas ou à Amman, à Rabat, le même discours. La France est disponible, tout peuple a le droit de disposer de lui-même, il faut en créer les conditions, on ne peut dénier à aucun peuple le droit de disposer des institutions qu'il se donne, c'est dans ce sens que nous agissons.

- QUESTION.- Vous avez dit, monsieur le Président que l'on pouvait faciliter les contacts, comment comptez-vous faciliter...

- LE PRESIDENT.- Lorsque nous avons reçu l'information de l'accord entre la Jordanie et l'OLP, nous avons trouvé que c'était un pas en avant, nous l'avons approuvé. La conférence de Fez a marqué une avancée à laquelle on revient toujours et si des années ont passé sans que vraiment cela ait pu entrer dans les faits, il n'empêche que des démarches de ce genre s'imposent encore à l'esprit des futurs négociateurs, voilà ce que je puis vous dire à ce sujet\

QUESTION.- Je reviens à un problème qui vous touche de plus près. Monsieur le Président, le Maroc va subir le contrecoup de l'élargissement du Marché commun, des démarches et des contacts ont été entrepris par le Maroc pour essayer d'en palier les retombées. La France qui est le premier partenaire européen du Maroc compte-t-elle peser de son poids, user de son influence pour...

- LE PRESIDENT.- Au sein de la Communauté des Dix, bientôt des Douze, la France est l'avocat d'un élargissement qui préserverait les intérêts des pays avec lesquels la Communauté a des engagements. Certaines conditions ont été posées à l'élargissement récemment encore, avant les différentes ratifications qui sont programmées dans les Parlements intéressés. La France a retardé cette échéance afin d'obtenir des garanties pour les pays en question et il y a d'ailleurs eu ces dernières heures, des conversations entre les membres de la Communauté sur ce sujet. C'est-à-dire comment faire que cet élargissement à des pays qui ont des productions souvent identiques et donc concurrentes, à des pays du Maghreb, dont la nature et les conditions climatiques ressemblent à celles du Portugal et de l'Espagne, comment veiller à ce que les accords auxquels nous tenons beaucoup puissent être préservés ? La position de la France est une position de première ligne pour la -défense de ces intérêts, c'est-à-dire que la France s'est comportée en amie fidèle et loyale à l'égard de ses alliés, comme à l'égard des peuples qui sont ses compagnons d'Histoire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous allez recevoir et présider dans quelques jours à Paris un sommet, un nouveau sommet des Chefs d'Etat d'Afrique et de France, après des années caractérisées sur le continent par la sécheresse, la famine, des conflits. Alors, sous quels auspices se présente ce nouveau sommet ?

- LE PRESIDENT.- Oh, je crois d'une façon très constructive. Vous parliez de la famine, vous savez que la France est le pays d'Europe qui a fait le plus gros effort pour contribuer à triompher autant qu'il est possible de ce grand malheur. Nous avons apporté nos mannes de 300 et 400000 tonnes de céréales. Nous avons pris une part principale dans l'apport de l'Europe, de la Communauté européenne. C'est un problème qui nous tient à coeur, nous le connaissons aussi, nous avons beaucoup vécu, nous vivons en symbiose avec les pays du Sahel qui ont été les principales victimes de ce tragique dommage. On peut dire que nous n'avons jamais laissé passer une occasion de marquer notre solidarité active, pas simplement pour réparer le mal mais aussi pour préparer l'avenir, c'est-à-dire tenter de développer des techniques qui permettent aux agriculteurs de ces pays de disposer des moyens de produire davantage et d'une façon constante, bref d'être moins à la merci des sautes d'humeur du climat.

- Pour les considérations plus générales, je crois que c'est quand même la Communauté qui peut le plus. Vous connaissez les accords de Lomé. Vous savez qu'il y a une véritable politique internationale de coopération de l'Europe et particulièrement de la France avec les pays d'Afrique. Mais enfin la France a un rôle particulier qui est souligné notamment sur cette

conférence annuelle une année en Afrique, une année en France, les Etats d'Afrique, un grand nombre d'Etats d'Afrique 36, 37, 38 et puis la France qui se concertent. Il s'agit d'abord de la réunion des pays francophones avec la France. D'abord, la première journée sera consacrée aux travaux de ces pays-là et ensuite, je ne dis pas cela par une sorte de hiérarchie, mais la chronologie ensuite ce sera avec non seulement nos amis francophones, mais aussi pas mal de pays lusophones, hispanophones, anglophones qui obéissent tout naturellement à l'attraction de cette réunion dont on a toujours tiré le meilleur. Il n'y a pas de problème aujourd'hui particulièrement irritant qui soit né depuis l'an dernier. On retrouve malheureusement souvent les mêmes. Le problème du Sahara occidental qui revient rituellement, le problème du Tchad mais d'une façon plus générale encore, il y a le problème de l'Afrique australe qui pose des problèmes considérables à l'humanité toute entière.

- Bien entendu, on en parle et il y a aussi les phénomènes de la coopération. De quelle façon la France peut-elle soit par elle-même, soit en étant le défenseur de la cause de ces pays au sein de la Communauté internationale et de la Communauté spécifique européenne, comment faire, donc entendre les conseils, entendre les avis, écouter les informations, échanger, dialoguer, être mieux en mesure d'apprécier les besoins et les souhaits des pays d'Afrique, eh bien c'est comme cela que nous allons faire au mois de décembre, comme nous le faisons chaque année.\

QUESTION.- Pour conclure, monsieur le Président, je reviendrai à une question d'ordre beaucoup plus bilatéral. Vous avez assisté lors de votre dernière visite au Maroc en janvier 1983 à une inauguration des travaux du barrage ... dans la région de Marrakech. Vous avez lancé ces travaux aux côtés de Sa Majesté. Ce barrage est sur le point d'être achevé actuellement. Nous croyons savoir qu'à l'époque vous aviez accepté sur invitation de Sa Majesté le Roi d'assister à l'inauguration du barrage, est-ce que vous comptez...

- LE PRESIDENT.- On m'en a parlé déjà. Je ne sais pas comment je pourrai insérer cela dans mon programme parce que j'ai une année 1986 assez chargée. Mon inclination naturelle serait de voir l'achèvement des travaux dont j'ai vu le début. On va en parler, on va voir si c'est possible. De toute façon, vous savez bien que mes relations avec le Maroc continueront d'être positives et puis c'est intéressant de voir comment ce pays travaille et là il s'agit d'un grand, grand travail, très beau travail.

- Voyez-vous la façon dont nous agissons nous la France, les Français à l'égard spécialement de l'Afrique du Nord, vraiment nous souhaitons tout faire pour faciliter la reprise d'un dialogue plus confiant pour que la paix en toute circonstance soit sauvegardée. Bien entendu, la menace n'est pas telle, mais pour que la compréhension s'accroisse. Il y a toujours des intérêts, nous avons nous-mêmes connu cela, des intérêts qui s'opposent. Il faut savoir les dominer. Nous avons avec nous des responsables qui sont vraiment responsables, des hommes éminents à la tête de ces pays éminents, c'est une chance, qui ont le sens de l'histoire, qui aiment et servent leur pays et qui ont le sentiment profondément pacifique mais qui naturellement défendent leur intérêt national. Cela peut créer des contradictions. La France sera toujours présente à l'appel de ses amis chaque fois qu'elle pourra être utile à la cause de la paix. Je ne parle pas de la paix par les armes, mais de la paix dans les coeurs et dans les esprits, ce qui est le début de toute chose.

- Voilà, avant de se séparer je répète ce que j'ai dit au début. Je souhaite que cette conversation qui précède la venue de Sa Majesté le Roi du Maroc en visite d'Etat en France puisse servir à notre cause commune et je veux que le peuple qui va m'entendre grâce à vous puisse ressentir la profondeur des sentiments qui nous unissent en même temps que le sentiment pour nous d'être honorés de la visite du Souverain qui recevra l'accueil qu'il mérite.\